

## LE PRONOM EN DANS LE FRANÇAIS MODERNE

Nijolė Rita LUKŠYTĖ

Architektų g. 25-74, LT-2043 Vilnius, Lietuva. Tel. 3702 441724

Les grammaires traditionnelles préoccupées à décrire les outils grammaticaux selon leur appartenance aux parties du discours se heurtent à des difficultés de la classification des pronoms qui constituent une catégorie “peu cohérente” (Baylon, Fabre, 1978, p. 31). Le pronom **en** pourrait servir d’illustration du problème de la catégorisation que révèlent les chapitres des ouvrages dont la plupart le traite comme pronom adverbial (Grammaire Larousse du français contemporain, Grevisse, Steinberg, etc.) ou adverbe pronominal (Dictionnaire des difficultés du français) tout en le groupant parmi les pronoms personnels. La nature de cette entité linguistique est définie selon la division classique des pronoms en “représentants” et “nominaux”. Etant donné que les représentants “représentent un élément du contexte” (M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, 1986, p. 568) et les nominaux “désignent immédiatement un référent, sans processus intermédiaire de représentation: tu travailles, chacun pense à ses soucis” (Ibid, p. 569), le pronom en se place du côté des substituts (représentants). Le problème de son emploi est concentré autour de la préposition **de** qui précède le complément. Le procédé de substitution constitue une méthode de la description grammaticale dont le but est de grouper les syntagmes complétifs d’après le rôle du terme à remplacer. Procédons à l’envisagement des syntagmes qu’on pourrait considérer

comme prototypes – ceux qui présentent le complément du verbe introduit avec la préposition **de**. Exemples:

- 1) *M<sup>me</sup> Julie se leva (...)* Elle alla prendre *son sac sur un fauteuil de peluche vert bouteille. Elle en tira une liasse de billets et revint s’asseoir. Cerfs, 171.*
- 2) *Lila me raconta en riant que (...)* les *diants et les perles en question lui ayant été offerts par le duc d’Avila (...)* il eût été immoral pour elle de *s’en séparer. Cerfs, 90.*
- 3) *Quant à l’Egypte, on n’en parlait plus, si ce n’est à propos des velléités de démission de Nasser. Rendez-vous, 244.*
- 4) *bien loin d’être folle de son corps, comme vous l’avez espéré, elle en est économe au point de ne s’en servir que dans l’intérêt desdites fonctions. Rendez-vous, 123.*
- 5) *[[le dîner] fut tout ce qu’il y a de plus intime et de parfaitement ennuyeux. Il faut pourtant que j’en rende compte d’une façon assez détaillée. Rendez-vous, 160.*

Le pronom **en** joue toujours le rôle d’un proclitique – adjectif verbal (pronom personnel atone) et précède le verbe en tant que complément antéposé. Le pronom reprend le rôle d’un actant qui actualise la place argumentative du verbe-prédicat et se manifeste dans le texte comme antécédent: 1) Elle **en** tira ← elle tira **du sac**; 2) s’**en** séparer ← se séparer **des diamants** et **des perles**; 3) on n’**en** parlait plus ← on ne parlait plus **de l’Egypte**; 4) s’**en** servir ← se servir

**de son corps**; 5) il faut que j'**en** rende compte  
← que je rende compte **du dîner**.

Toutefois, une telle procédure grammaticale servant à vérifier la fonction syntaxique de **en** ne permet pas de dégager le rôle textuel de celui-là lié à la nature même du pronom comme élément anaphorique. C'est pourquoi nous nous posons une tâche de définir le contenu de **en** sur le plan de l'organisation informationnelle du discours. Envisageons les exemples suivants:

- 6) (...) *tâchez de vérifier si par hasard M<sup>me</sup> Lemberg n'est pas allée cette nuit jusqu'à la mare du fond du parc. Elle **en** aurait eu le temps. Rendez-vous, 191.*
- 7) (...) *j'ai parfois des intuitions qui tombent juste. Je ne m'**en** vantais pas. J'étais trop soucieux pour cela. Rendez-vous, 187.*
- 8) *Nous devons en effet nous rencontrer régulièrement, et cela ne peut être qu'ici, et le soir. Je vous donne ma parole que je n'**en** abuserai pas. Rendez-vous, 137.*
- 9) *"Le Pentagone, consulté, a confirmé à Johnson: "Oui. Ils **en** finissent en cinq ou six jours" Rendez-vous, 165.*
- 10) *Nous analysâmes (...) les propos que Dayan avait tenus au cours d'une première conférence de presse. Les bras m'**en** tombèrent. Rendez-vous, 202.*
- 11) *"Si je vous ai bien compris, (...) votre volonté d'attaquer les premiers est intacte. – Vous **en** avez douté? fit l'Israélien, étonné. Rendez-vous, 164.*
- 12) (...) *je constatai que Choukry n'avait été ni revolverisé, (...) ni poignardé, ni tué d'un de ces coups vicieux (...) (la victime **en** reste toujours un peu tordue du cou ou de la charnière lombosacrée). Rendez-vous, 188.*

Si on s'en tient toujours à l'antécédent, on pourrait constater que sur le plan syntaxique il devient plus complexe et ne correspond pas toujours à un substantif. Le pronom **en** se substitue aux compléments suivants: 6) – elle aurait eu le temps **d'aller**; 7) – je ne me vantais pas **de cela** (= de ce que j'ai parfois des intuitions qui tombent

juste); 11) – vous avez douté **de ce que votre volonté** d'attaquer les premiers **est intacte**.

Les structures syntaxiques citées à titre d'antécédent permettent de s'apercevoir que leur contenu sémantique se résumant en pronom **en** acquiert un rôle spécial dans la structure informationnelle du texte. Le pronom **en** accumule l'information sous forme de sèmes qui sont pertinents sur le plan discursif et s'intègrent dans l'ensemble de l'énoncé. C'est pourquoi le terme d'antécédent désigne plutôt un contenu sémantique que le pronom **en** actualise en organisant la structure informationnelle de l'énoncé. Donc, dans l'exemple 8 le pronom **en** en véhicule l'information liée à la situation "rencontres"; ce substantif n'est pas mentionné dans le texte, mais il résume le thème du paragraphe, évoqué par le verbe **rencontrer**. Dans l'exemple 9 le prédicat **en finiront** résume le paragraphe sur la guerre éventuelle entre les Israéliens et les Arabes; le pronom **en** représente **les hostilités** en tant que thème. Le cas analogue est présenté dans l'exemple 10: l'énoncé **les mains en tombèrent** termine le thème sur les propos du ministre israélien en annonçant la réaction d'un personnage. Le pronom **en** précise le contenu de l'énoncé et possède une nuance causale ce qui montre que le rôle du complément du verbe n'est pas toujours réduit à celui d'un actant parce qu'il peut exprimer un rapport circonstanciel. Le sens causal de **en** est aussi manifeste dans l'exemple 12 où le pronom **en** relié au prédicat **reste tordue** énonce la position de la victime en apportant l'information sur la manière de son exécution.

L'aperçu des exemples donne la possibilité d'évaluer la contribution de **en** sur le plan de la progression informationnelle du discours. On pourrait constater que le rôle de **en** ne se résume pas en celui d'un élément qui remplace un mot, un syntagme ou une proposition (à ce titre il

devrait être réduit à un outil grammatical servant à "économiser" les faits matériels de la construction textuelle), c'est une entité textuelle qui résume les connaissances présentées dans l'énonciation des faits antérieurs pour les utiliser dans la construction d'un nouvel énoncé à titre de "donné" s'agglutinant au prédicat qui véhicule l'information du "nouveau". Donc le pronom **en** intégré dans la structure informationnelle du "nouveau" présente un élément rhématique qui en tant que "particule du défini" s'identifie au facteur motivant l'apport de la nouvelle information. De cette façon le pronom **en** en présentant les faits énoncés antérieurement fait partie de la "mémoire discursive" ("univers de discours", "modèle du discours") (Kleiber, 1994, p. 25) et possède toujours un contenu référentiel.

Le caractère intime du lien entre le prédicat et le texte antérieur manifesté par **en** justifie l'apparition de ce type d'énoncés dans la position finale du paragraphe parce qu'il sert à présenter le résultat auquel aboutit le discours. La nature résumative de l'énoncé se répercute dans le sens lexical du prédicat; le pronom **en** se caractérise comme un signe de rapport de l'énoncé final face au texte de l'avant et se révèle comme élément de la cohésion textuelle. Exemples:

- 13) *Il ne faudrait toutefois pas **en** conclure que ce double parcours définitoire n'est que négatif.* Kleiber, 27.
- 14) (...) *mais je prendrai pour illustration un principe qui **en** découle.* Kleiber, 12.
- 15) *Mais ce que j'**en** avais déduit jusqu'ici, c'est que Renée avait épousé Joseph à cause de sa situation et de la fortune qu'elle promettait.* Rendez-vous, 55.
- 16) *Je dus **en** convenir. Je me défendis et je fus même capable de rire un peu, déjà.* Rendez-vous, 231.
- 17) *Les faits invoqués ne sont pas erronés, mais l'interprétation qu'**en** tirent les auteurs nous semble trop stricte.* Kleiber, 51.

Le même caractère résumatif de **en** est propre aussi aux énoncés qui concernent l'activité mentale ou intellectuelle de l'individu liée à l'évaluation de l'information acquise et définissant la fiabilité de cette information. Exemples:

- 18) *"Peut-être", pensai-je, mais je ne le dis pas. D'abord, je **n'en** étais pas sûr.* Rendez-vous, 250.
- 19) *Comme lui, elle **en** savait beaucoup plus qu'il était logique qu'elle **en** sût, et elle aurait dû se marcher sur les pieds à chaque pas; (...) Rendez-vous, 222.*
- 20) *"Tout ce que je vous demande est de me dire ce que vous pensez d'une piqûre (...) – J'**en** pense déjà, répondit le carabin, qu'il ne se l'est pas faite lui-même.* Rendez-vous, 194.

En étudiant le pronom **en** sur le plan textuel il est intéressant à remarquer qu'il neutralise la nature syntaxique de son antécédent. Après avoir parlé du cas "prototypique" des antécédents se rapportant au complément du verbe, penchons-nous sur l'antécédent-complément de nom rattaché au sujet ou au complément d'objet direct et envisageons le pronom **en** évoquant ce dernier type de syntagmes (celui d'objet direct).

- 21) *"Trouverez-vous en nombre suffisant de s'avions et des bateaux naviguant sous pavillon de complaisance." – "Oui." Junior **en** donna une énumération impressionnante et conclut: (...) Rendez-vous, 162.*
- 22) *Il ne faudrait toutefois pas que le caractère (...) fragmentaire de ces sept études en réduise la portée.* Kleiber, 10.
- 23) (...) *la commission (...) est un organisme social qui attribue de l'argent à des individus qui **en** font la demande.* Kleiber, 63.
- 24) (...) *M. Dubois ne fit aucun commentaire. Moi, je sortis; j'avais failli **en** demander la permission comme un élève à son maître d'école (...).* Rendez-vous, 185.
- 25) ... *l'analyse du pronom personnel clitique il. Ce chapitre vise néanmoins à mettre en lumière quelques aspects nouveaux (...) qui sont*

à même de faire progresser la connaissance que nous en avons. Kleiber, 41.

26) – (...) non, rien de cela n'avait eu lieu, mon mal s'était aggravé, à coups de solitude, et, pour avoir trop nourri ma "folie", je venais d'en payer le prix. Cerfs, 260.

Les syntagmes soulignés forment des antécédents du pronom **en** dont l'analyse grammaticale se contente de constater la possibilité du complément d'objet direct, faisant partie du prédicat auquel est incorporé le pronom **en**, de s'adjoindre cet antécédent à titre de complément de nom. Dans "l'univers de discours" le pronom **en** représentant ces syntagmes intègre l'information du "donné" au prédicat véhiculant l'information du "nouveau". Ce fait témoigne de ce que la nature syntaxique du prédicat ne joue pas le rôle prépondérant sur le plan de sa structure informationnelle: le prédicat avec le verbe transitif ne fait qu'élargir la capacité du texte de manifester sa cohésion. Pour dégager le mécanisme de la "neutralisation" du prédicat transitif et pour l'apparenter au prédicat "prototypique" il faut faire attention au rapport des substantifs – complément d'objet direct et son complément dit "complément de nom". Ce rapport réalisé par la préposition **de** se caractérise comme rapport de l'appartenance (Grammaire Larousse du français contemporain, 1964, p. 177) ou celui à valeur possessive (N.Steinberg, Grammaire française, p. 85). On peut affirmer que l'appartenance et la possession correspondent à un rapport qui sous forme syntaxique représente un des liens les plus universels entre deux notions substantives. C'est l'orientation d'une notion vers l'autre qui se présente sous un double aspect: si on considère ce lien du côté de celle qui est orientée, il s'agit de l'appartenance; si au centre d'attention est la notion orientante, il s'agit de la possession. E.Benveniste (1976, p. 156) a analysé la genèse de ce rapport qui dans les langues in-

doeuropéennes s'était actualisé sous forme du génitif dont la nature syntaxique est confirmée par l'existence du génitif objectif et génitif subjectif. Le français – langue analytique – pour traduire ce rapport a utilisé la préposition de qui explicite le lien de deux notions comme orientation de l'une vers l'autre. Grammaticalement c'est le rapport du déterminé et du déterminant. Le déterminé (complément d'objet direct) correspond à une notion qui présente le membre de base de la relation, mais sa détermination la caractérise comme une notion "liée", restreinte dans son existence par rapport à l'autre. De cette façon le substantif-complément de nom s'intègre dans la sphère de la notion substantive-complément d'objet direct qui à son tour fait partie du contenu de la notion verbale transitive formant ainsi un complexe prédicatif en tant qu'actualisateur de la catégorie fondamentale de la proposition – la prédicativité. Le contenu de cette catégorie est plus abstrait que celui qui se définit par un terme synonymique désignant le système actantiel correspondant aux places argumentatives du verbe nommé "prédicat" qui est considéré comme "engendreur" du schéma syntaxique de la proposition. Le prédicat comme entité caractérisante formant le noyau de l'assertion dégage la nature même de la langue: la prédicativité met en rapport un fait linguistique et la réalité et de cette façon confirme l'existence de celle-là. Le pronom **en**, actualisant la structure virtuelle du prédicat comme entité caractérisante qui englobe les deux substantifs déterminant le contenu notionnel du verbe, reste toujours inhérent au prédicat sur le plan syntaxique. En même temps il caractérise la cohésion textuelle parce qu'il représente un fait énoncé antérieurement, mais en tant qu'élément linguistique il transpose ce fait en une notion substantive déterminant le contenu de la notion verbale. Cette complexité du contenu du pronom **en**

se manifeste aussi par rapport à un autre type du complément de nom auquel recourent les grammairiens pour révéler sa nature syntaxique – il s'agit des syntagmes du sujet présentant le même lien de deux notions substantives, que réalisent les syntagmes complétifs d'objet direct. Ce qui est caractéristique au pronom **en** lié à ce type de structures c'est que **en** précède le prédicat que constitue le verbe être à sens plein ou jouant le rôle de copule (y compris la voix passive). Comme ce verbe explicite la nature assertive de la proposition et dégage la valeur existentielle de la catégorie de prédicativité, on pourrait supposer que le pronom **en** en tant que "particule du défini" sert à actualiser la notion "liée", se définissant par rapport à l'autre qui constitue sa contrepartie dialectique. A notre avis, le pronom **en** assume le rôle d'un élément actualisant cette dialectique et traduit un lien inséparable entre l'existence et l'espace. Pour concrétiser cette thèse il faut recourir aux exemples qui permettraient de révéler le contenu de **en** comme "support existentiel"

- 27) *J'avais toujours eu trop de plaisir sensuel à la regarder (...) et à écouter le son de sa voix pour admirer (...) son esprit (...)* La preuve **en** est que j'ignorais tout de son passé (...) *Rendez-vous*, 49.
- 28) *Plutôt que d'apporter (...) des preuves d'existence d'un sens descriptif des marqueurs anaphoriques, l'occasion nous **en** sera donnée dans la suite de ce travail (...)* Kleiber, 15.
- 29) (...) *et la même année, sans être publiée – l'Idéologie allemande. L'expression n'**en** est pas tendre. Dict. des phil.*
- 30) *C'est la situation définitive même des emplois non textuels de il, soit directs, lors- que le référent est présent, (...) ou indirect, lorsqu'il **en** est absent.* Kleiber, 10.

Sur le plan discursif le pronom **en** possède le contenu référentiel résumant les faits antérieurs; en même temps il actualise cette information comme "particule du défini" incorporée au prédi-

cat véhiculant l'information rhématique. Toutefois le contenu référentiel de **en** ne représente pas une notion s'insérant dans la structure du prédicat même (sauf l'exemple 32 évoquant la structure du complément d'attribut); cette notion fait partie de la structure du syntagme du sujet qui en même temps se définit comme sujet de prédication. Il s'agit de préciser le mécanisme grâce auquel la notion du syntagme du sujet change d'orientation s'actualisant auprès du prédicat sous forme de **en**. On peut constater que c'est le rapport de l'appartenance reliant les deux notions substantives du syntagme subjectif qui y est impliqué: le complément de nom déterminant le sujet se révèle comme son "support existentiel" et continue à garder ce caractère étant transféré dans la sphère prédicative; sa nature "caractérisante" s'harmonise avec celle du prédicat malgré que sur le plan textuel cette notion substantive devienne "particule du défini".

Pour terminer l'envisagement du pronom **en** il faut distinguer un groupe spécial de syntagmes prédicatifs qui permettent de caractériser le pronom **en** en tant qu'élément particulier ayant trait à l'expression grammaticale du complément d'objet direct. Etant donné que ce terme de proposition n'est précédé d'aucune préposition, l'emploi de **en** impliquant un rapport basé sur la préposition **de** ne caractérise pas le phénomène de la rection verbale et ne découle pas directement de la nature actantielle d'une notion substantive représentée par **en**. Nous sommes penchés à affirmer que l'élément **de** en tant que signe virtuel faisant partie du contenu de ce pronom relève plutôt du mécanisme de l'identification de la notion substantive même que de l'emploi syntaxique du substantif. Donc, l'explication du phénomène grammatical de **en** faisant partie du syntagme complétif d'objet direct se rapporte au contenu de **en** comme élément représentatif d'une

notion substantivale manifestant son caractère indéfini. Les grammaires évoquent cette spécificité de **en** en ne décrivant que l'effet du phénomène et en concentrant l'attention sur l'article et sur la préposition **de** impliquée dans sa formation. Elles indiquent l'expression de la partitivité qui se rapporte aux substantifs "de masse" et l'expression de la quantité indéterminée propre à l'article indéfini: je mange du pain, je mange des pommes > j'en mange (quelques-unes). Pour mieux définir le problème référons-nous à la description de ce type de syntagmes dans des grammaires dont nous signalons celles de M. Grevisse (1961) et N. Steinberg (1972), comme étant les plus précises et exhaustives. Les auteurs distinguent un groupement de syntagmes complétifs qui contiennent les pronoms indéfinis un, quelques-uns, aucun, un autre (d'autres) et se rapportent aux expressions quantitatives qui peuvent être aussi formées avec les adverbes de quantité et les noms de nombre (deux, beaucoup, plusieurs, peu, etc.). A ce groupement appartiennent aussi les structures impersonnelles (on manquait des porteurs; il s'en présentait un) et les structures attributives (Pierre est un savant; vous en êtes un autre) (exemples de M. Grevisse). Les exemples suivants ne pourraient que détailler cette classification:

- 31) *Parce que tu t'imagines qu'il n'y a que vous, les Français, qui avez cette "mémoire historique" ? Que nous, les Polonais, n'en avons pas une ?* Cerfs, 34.
- 32) *Les cerfs-volants ont flotté dans le ciel tout l'après-midi. Quand il est allé les voir après le travail, il n'en a vu aucun.* Cerfs, 34.
- 33) *Je ne pense pas que le ridicule ait jamais tué un seul homme, physiquement, car je serais mort, mais moralement, il doit en avoir guéri beaucoup de leur sentimentalité.* Rendez-vous, 105.
- 34) *Cette question en fait naître directement une autre qui est également spécifique à la solution cognitive (...)* Kleiber, 58.

- 35) *Jean-Jacques Rousseau semblait être son préféré (cerf-volant) : on a estimé qu'au cours de sa vie, Ambroise Fleury en avait assemblé plus de quatre vingt-cinq.* Cerfs, 161.
- 36) *E t c e t t e g u e r r e e s t g a g n é e , f i n i e . – V o u s s a v e z b i e n q u ' i l y en a u r a u n e q u a t r i è m e .* Rendez-vous, 250.
- 37) *J'entends bien que vous êtes sûr qu'elle est impeccable. Mais voulez-vous me le prouver ou m'avouer vos doutes, s'il vous en vient ?* Rendez-vous, 47.
- 38) *Depuis le début du déluge, il sillonnait aussi les rues de la capitale à la recherche de l'événement clé du jour. Les repas froids du Président en étaient un.* Test, 27.

L'emploi de **en** dans les structures complétives (31, 32, 33, 34, 35), impersonnelles (36, 37) et attributives (38) sert à représenter un substantif en tant que notion indéfinie dont la caractéristique grammaticale est d'habitude supposée comme liée à l'emploi de l'article indéfini. Comme P. Charaudeau (1992, p. 284) indique, l'article indéfini "actualise soit l'appartenance à une classe particulière ou l'être comme représentant par excellence des individus d'une même classe". On pourrait affirmer que le pronom **en**, effectuant sur le plan textuel la représentation d'un substantif indéfini, explicite en même temps le mécanisme de l'identification de la notion substantivale indéfinie: il actualise l'idée de l'appartenance de l'objet (= l'être) à une classe. La caractéristique d'un objet par rapport à une classe dégage sa valeur générique. De cette façon **en** est lié à l'expression de l'indéfini qui se manifeste avec l'emploi de l'article indéfini quand le texte n'impose pas à la notion substantivale l'aspect de la représentation pronominale. Le caractère indéfini de la notion substantivale prenant dans le texte la forme du pronom **en** fait ressortir la spécificité de sa nature anaphorique qui concerne le rapport de la notion représentée par **en** et son référent. Il est à remarquer que le référent réside

toujours dans un substantif défini en tant qu'antécédent de la notion substantive actualisée par le syntagme dont l'élément principal est le pronom **en**: dans l'exemple 31 c'est "cette mémoire", 32 – "Les cerfs-volants", 34 – "cette question", 36 – "cette queue", 37 – "vos doutes", 38 – "l'événement" C'est un type d'anaphore que G.Kleiber (1994, p. 28) appelle lexicale ou nominale en citant l'exemple comme ceci: Paul a tué trois lions, moi, j'en ai tué cinq; ce qui veut dire que "le locuteur ne peut avoir tué les mêmes lions que Paul". Il est clair que le syntagme avec **en** représente le substantif sous l'aspect générique, c'est-à-dire, indéfini.

De tous ces propos concernant le problème de la catégorie substantive "défini-indéfini" on pourrait tirer une conclusion que le mécanisme de l'identification du substantif gise sur la nature dénombrable du substantif. C'est cette caractéristique qui, à notre avis, sert aussi de base pour que les syntagmes mentionnés puissent être classifiés comme "quantitatifs". De cette façon, la nature dénombrable du substantif permet de "réconcilier" deux phénomènes grammaticaux qui s'avèrent opposés l'un à l'autre; d'une part, c'est le caractère indéfini de la nature substantive, de l'autre – c'est sa représentation sous l'aspect de la quantité déterminée ou indéterminée. En d'autres termes, l'expression de la quantité découle du caractère dénombrable du substantif ainsi que le mécanisme de son identification par rapport à une classe. Comme le montrent les exemples, l'élément postverbal, inséparable de **en**, fait partie de l'ensemble grammatical explicitant l'idée de l'appartenance à une classe et en même temps sert aussi à exprimer une quantité déterminée (35, 36) ou indéterminée actualisée avec un adverbe de quantité (33) ou pronoms indéfinis (31, 32, 34, 38). L'expression de l'indéfini se superpose à celle de la quantité. Le pronom **en...un** porte le ca-

ractère de cas – limite désignant la neutralisation: ce complexe morphologique affirme l'unicité d'un exemplaire de la classe déterminée, mais aussi il représente cet exemplaire comme se rapportant à une classe d'exemplaires analogues et dégage sa nature générique. Le pronom **en... aucun** présente une variante de **en... un** à titre de formule négative (quantité zéro), tandis que **en... autre** évoque l'idée du dénombrement d'une manière indirecte, car il permet de supposer l'existence des entités de nature analogue ce qui détermine leur interchangeabilité.

Passons à l'envisagement d'un autre groupe d'exemples de syntagmes complétifs d'objet direct dont le pronom **en** avec(ou sans) un élément postverbal représente un substantif "de masse", privé de nature dénombrable. Ce sont les substantifs qui s'identifient avec l'article dit "partitif". Dans les grammaires l'interprétation de l'article partitif se base sur des critères sémantiques: " le partitif procède au prélèvement d'une certaine quantité non déterminée. Le morphème **de** prend en charge cette opération de prélèvement (d'extraction)" (Charaudeau, 1992, p. 175). Les grammaires soulignent que le caractère "massif" du substantif s'oppose à celui de dénombrabilité, toutefois elles ne négligent pas le fait que la représentation "partitive" du substantif "massif" est basée sur la notion de la quantité qui se détermine comme une propriété physique de divisibilité évoquant le rapport "tout – partie". Etant donné que la quantité présente une caractéristique inhérente du contenu du substantif on est penché à croire que l'article partitif dégage un trait particulier de la substance qui toutefois ne se réduit pas à la caractéristique "tout – partie" qui peut être aussi appliquée aux entités dénombrables. On pourrait suggérer une idée que la valeur de l'article partitif est basée sur l'idée de la structure de la substance qui se dé-

termine comme mesurable, et non divisible. "Être mesurable" s'oppose à "être dénombrable", mais dans les deux cas le français n'utilise que le même élément – la préposition **de** – pour former le mécanisme explicitant le lien entre la notion de la quantité et le type de substance dont cette caractéristique émane. De cette façon le pronom **en** est en corrélation avec l'expression de la quantité qui révèle le caractère différent selon la nature du substantif.

A la fin de l'aperçu des structures complétives d'objet direct avec le pronom **en** qui explicitent l'indéfinition du substantif dénombrable ou son caractère "massif" on pourrait faire attention à la diversité syntaxique de ce type de constructions qui impliquant des adjectifs ou des adverbes servent à rendre l'énoncé plus expressif et pittoresque. Exemples:

51) *Ces trois types sont dans les pommes, mais il n'y en a pas un de crevé. Rendez-vous, 82.*

52) *Pour l'arder, il fallait que je mesure les risques qu'elle prenait et elle en prenait d'énormes (...)* Rendez-vous, 163.

53) *Sous le coup de ces bruits sans images, moi j'en ai vu une, d'images. Et je ne peux pas l'effacer: (...)* Rendez-vous, 181.

54) *Lila (...) mangeant des marrons glacés – "puisqu'on allait être pauvre, a autant en profiter", – me raconta que (...)* Cerfs, 90.

"Dictionnaire des difficultés du français" (1991) signale que ces constructions sont em-

ployées comme procédés stylistiques dans la langue familière ou populaire. La construction présentative elliptique **en... voici** est fréquente dans les textes écrits:

55) (...) *quelques-uns des plus beaux tableaux (...)*  
**En** voici un, vu par Apollinaire (...) *Le fr. dans le monde, 1999.*

Notre aperçu rapide du pronom **en** a montré que l'approche traditionnelle de cet élément grammatical se limitant à la recherche de l'antécédent ne permet que d'identifier sa nature syntaxique, tandis qu'il présente une entité linguistique qui possède un contenu beaucoup plus riche. Son envisagement sur le plan textuel et discursif donne la possibilité de définir son caractère anaphorique et référentiel. Le pronom **en** incorporé au syntagme prédicatif se manifeste comme un signe linguistique qui généralise les mécanismes de l'interdépendance de la notion verbale et les notions substantives, se réalisant par l'intermédiaire de la préposition **de**. Etant donné que cette préposition ne se limite pas à l'actualisation du rapport prédicat – actant, mais aussi réalise le lien de l'appartenance entre deux notions substantives et est impliquée dans l'identification indéfinie de celle-ci, on peut constater que le pronom **en** présente un élément dont le rôle dans le système de la langue française est de refléter les tendances orientant le substantif vers le prédicat – centre "existentiel" de la proposition.

## BIBLIOGRAPHIE

Arrivé M., Gadet, F. Galmiche M., 1986. *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française.* Paris, Flammarion.

Baylon Ch., Fabre P., 1978. *Grammaire systématique de la langue française.* Nathan.

Benvenist E., 1974. *Obščaja lingvistika.* Moskva, "Progres"  
 Charaudeau P., 1992. *Grammaire du sens et de l'expression.* Paris, Hachette.

*Dictionnaire des difficultés du français.* Paris, 1991.

*Larousse Grammaire du français contemporain.* Paris, 1964.

Grevisse M., 1959. *Le bon usage.* Paris.

Kleiber G., 1994. *Anaphores et pronoms.* Louvain-la-Neuve, Duculot.

Martinet A., 1979. *Grammaire fonctionnelle du français.* Paris, Didier.

Steinberg N., 1972. *Grammaire française, I.* Leningrad, "Prosvješćenije"



## LES EXEMPLES SON TIRÉS DE

Kleiber – Kleiber G., 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve, Ducolot.

Cerfs – Gary R., 1980. *Les cerfs-volants*. Paris, Gallimard.  
Test. – Makine A., 1995. *Le testament français*. Paris, Mercure de France.

Rendez-vous – Nord. P., 1971. *Rendez-vous à Jérusalem*. Paris, Fayard.

Dic. des phil. – *Dictionnaire des philosophes*. Paris, Presses universitaires de France. 1984.

Le fr. dans le monde – *Le français dans le monde*. 1999.

## ĮVARDIS EN ŠIUOLAIKINĖJE PRANCŪZŲ KALBOJE

Nijolė Rita Lukšytė

### Santrauka

Gramatiniai įvardžio en tyrinėjimai yra nukreipti į jo sugebėjimą pakeisti sintaksines konstrukcijas, atitinkančias veiksmažodžio ir daiktavardžio papildinius, prijungiamus prielinksniu de. Teksto analizės plotmėje jis atskleidžia savo turinį kaip anaforinė referencijos priemonė. Įvardžio en įtraukimas į predikato sintagmą leidžia susieti jo prigimtį su predikacijos kategorija, teigiančia kalbos fakto ir tikrovės ryšį. Šioje plotmėje en apibendrina kalbos mechanizmus, atskleidžiančius veiksmažodžio ir daiktavardžio sąvokų tar-

pusavio priklausomybę, aktualizuojamą prielinksniu de. Kadangi šis prielinksnis naudojamas ne tik predikato – aktantų ryšiui, bet ir daiktavardžio sąvokos apibrėžtumui (priklausomybė kaip dviejų viena kitą apsprendžiančių sąvokų grandis, identifikacijos mechanizmas kaip substancijai inherentinės kiekybinės charakteristikos aktualizavimas) reikšti, įmanoma teigti, kad įvardis en atspindi prancūzų kalbos sistemos tendenciją akcentuoti daiktavardį kaip integruotą į predikato traukos lauką.

Vilniaus universitetas  
Prancūzų filologijos katedra

Įteikta  
2000 m. spalio mėn.